



Plainte pour violences volontaires

Par **Niko**, le **16/06/2009 à 11:02**

Bonjour, rnJ'ai été entendu en Octobre 2006 pour des violences volontaires commises en Décembre 2005. rn rnLa personne qui a déposé plainte contre moi avait reçu 11 jours d'itt mais avait reconnu m'avoir fait tomber en premier. rnJ'avais à mon tour porté plainte en Octobre 2006. rn rnDepuis lors je n'ai eu aucune nouvelle. rn rnL'affaire a-t-elle été classée ? rn rnEst-ce que je risque une condamnation ? Si oui, de quel ordre ? rn rnMerci pour vos éclairages.

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **16/06/2009 à 15:29**

Bonjour, rn rnContactez le Parquet du Tribunal de Grande Instance (Bureau d'ordre) du lieu de votre domicile avec les références de la plainte adverse et de votre plainte. rn rnIls pourront vous indiquer si le classement sans suite a été prononcé ou si le dossier est encore "en enquête". rn rnVu les délais, et les déclarations contradictoires de chaque partie, je pense qu'il y a effectivement eu un classement sans suite... rn rnCordialement, rn rnAntoine ETCHEVERRY rn www.etchevery-avocat.com